

Intitulé de l'action

Tremplin : lutte contre le décrochage scolaire

Lieu

Ville et Département : 86 190 LATILLE VIENNE

Etablissement : Collège Arthur Rimbaud

Public concerné

Public : Collégiens avec public cible prioritaire 4/3

Dont la part Fille/garçon (si vous disposez de l'information) : 50/50

Descriptif

Thématique : Deux ateliers : Théâtre avec une troupe de professionnels. Les misérables

Objectifs : Remobiliser les élèves par des projets transversaux

Contenu/Programme : Projet 1 : sur 2 ans visite de théâtre, rencontre avec des artistes, travail sur un texte de Victor Hugo, apprentissage des textes, mise en scène et représentations.
Projet 2 Préparer des mobilités ERASMUS. Pour la deuxième année des élèves en réussite et des élèves en difficultés et décrochage travaillent sur le développement durable avec une mobilité.

Supports : Erasmus et dispositif 4C du département

Résultats observés

Analyse des premiers effets (attendus et inattendus) :

Ancrochage efficace. Remobilisation des élèves.

Amélioration du climat scolaire.

Réussite scolaire

Indicateurs de réussite : (Indicateurs quantitatifs et qualitatifs)

Présence au collège et aux ateliers

Résultats scolaires

Indicateurs vie scolaire

Echanges avec les parents

Implication des parents

Indicateurs liées aux CPS

Organisation

Personnes associées, internes à l'établissement :

Pilotage et actions : Professeure de lettres, professeurs de LV et SVT, AED, Direction avec association du GPDS

Personnes/Organismes associés, externes à l'établissement : Compagnie Rouge Cheyenne, Erasmus, le Centre socio culturel La Case à Vouillé, le Département de la Vienne.

Pour compléter ce document, voici les réponses à vos demandes de complétude :

Lien avec le projet d'établissement : Projet [à consulter ici](#) (sur le site Internet du collège)

Le projet "Tremplin : lutte contre le décrochage scolaire" s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques du projet d'établissement du collège Arthur Rimbaud, notamment :

- **Axe 1 : Des parcours individualisés et collectifs**
 - Mise en œuvre de parcours individualisés pour la réussite de tous, en particulier pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) et les décrocheurs.
 - Développement de projets collectifs pour renforcer l'autonomie et la confiance des élèves (ex. : ateliers théâtre, mobilités Erasmus).
 - Utilisation de projets transversaux pour remobiliser les élèves et améliorer leur motivation (théâtre, développement durable).
- **Axe 2 : Les compétences du XXI^e siècle pour réussir**
 - Développement des compétences psychosociales (coopération, autonomie, sentiment d'appartenance) à travers des ateliers collaboratifs et des mobilités internationales.
 - Valorisation des réussites et lutte contre les orientations subies, en offrant des perspectives concrètes (rencontres avec des professionnels, projets artistiques).
- **Axe 3 : Un établissement apprenant**
 - Ouverture du collège sur des partenaires locaux et internationaux (compagnie Rouge Cheyenne, Erasmus, Centre socio-culturel La Case), renforçant ainsi la qualité de vie et l'ambition des élèves.
- **Axe 4 : Un établissement ouvert**
 - Partenariats avec des acteurs locaux et internationaux pour élargir les horizons des élèves (mobilités Erasmus, projets culturels).

Ce projet répond également aux objectifs de **réduction du décrochage** et d'**amélioration du climat scolaire**, mentionnés dans le rapport d'évaluation du collège.

Critères de repérage du public ciblé

Le public prioritaire est constitué d'élèves de **4^e et 3^e**, avec une attention particulière pour :

- Les élèves en situation de **décrochage scolaire** (absentéisme, baisse de motivation, résultats en déclin). Le repérage se fait en GPDS, Conseil de classe, réunions de suivi des classes (PP+Direction), Cellule de veille, alerte par les référents GPDS...
- Les élèves à **besoins éducatifs particuliers** (BEP), identifiés par les équipes pédagogiques et la vie scolaire.
- Les élèves **en difficulté scolaire ou sociale**, repérés via :
 - Les **indicateurs de vie scolaire** (retards, absences, sanctions).
 - Les **échanges avec les familles** (manque d'implication, signalements).
 - Les **bilans pédagogiques** (évaluations, conseils de classe).
- Une **parité fille/garçon** (50/50) est visée pour garantir l'équité.

Moyens attribués par l'établissement

- **Humains :**
 - Implication d'une **professeure de lettres**, de professeurs de **LV et SVT**, ainsi que des **AED** et de la **direction** (Une estimation de 60 heures AED sur les 2 ans pour tremplin théâtre) Pour ERASMUS nous avons fléché dans les EDT 0.5 HS année pour deux professeurs et 0.5 IMP pour la coordination théâtre). Les autres heures sont comptées sur du temps de classe. Quand un professeur est absent car il accompagne un groupe tremplin nous mobilisons des parts PACTE que j'estime à 2 parts complètes sur l'année pour Tremplin lutte contre le décrochage. Pour l'action des petits déjeuner nous estimons à 1 heure par semaine sur 25 semaines soit 25 heures sur le service d'une AED.
 - Partenariats avec des **intervenants extérieurs** (Compagnie Rouge Cheyenne, Centre socio-culturel La Case).
 - Accompagnement par le **GPDS** (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire).
- **Matériels et financiers :**
 - Utilisation des **dispositifs Erasmus** et **4C du Département** pour financer les mobilités et les ateliers.
 - Mise à disposition des **locaux du collège** (salles de répétition, espaces numériques). Estimation du temps de répétition pour le projet tremplin théâtre 70 heures.
 - Budget alloué pour les **supports pédagogiques** (textes, décors, transports pour les sorties culturelles).
- **Temps :**

FICHE ACTION
Projet lutte contre le décrochage scolaire
Année 2025-2026

- Intégration des ateliers dans l'**emploi du temps** des élèves (heures dédiées).
- Suivi régulier par les **équipes éducatives** (points d'étape, évaluations).

Article sur Tremplin théâtre : <https://www.lanouvellerepublique.fr/centre-presse/on-les-a-vus-grandir-oser-se-reveler-vingt-collegiens-de-latille-interpretent-victor-hugo-sur-scene-1760454914>